

France-Laon: Damage or loss insurance services

OJ S 198/2023 13/10/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: OPH DE L' AISNE

Postal address: 1 place Jacques de Troyes

Town: Laon

NUTS code: FRE21 Aisne

Postal code: 02007

Country: France

E-mail: contact@opal02.com

Telephone: +33 23236200

Internet address(es):Main address: <https://www.opal02.com/>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0)

[PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: [https://www.](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0)[achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0)[PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0)

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://www.achatpublic.com/>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: OPH

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

ASSURANCE DOMMAGES BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS/RR/MR/10-2023

Reference number: ASSURANCE DOMMAGES BIENS/RR/MR/10-2023

II.1.2.

Main CPV code

66515000 Damage or loss insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Marché d'assurance « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » pour les besoins de l'OPAL

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 2 500 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.2. Additional CPV code(s)**

66515000 Damage or loss insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE21 Aisne

II.2.4. Description of the procurement

Marché d'assurance « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » pour les besoins de l'OPAL

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique - Importance des réserves / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Valeur technique - Indexation / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Valeur technique - Respect des préavis / Weighting: 5

Quality criterion - Name: Valeur technique - Gestion / Weighting: 10

Price - Weighting: 60

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 2 500 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 57

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2028 à minuit.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le marché prendra effet le 1er avril 2024 et se terminera au 31 décembre 2028.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Il est interdit pour un même opérateur économique de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;- En qualité de membres de plusieurs groupements (sauf pour un risque accessoire au risque principal). Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements pour un même marché.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Justification de l'agrément (organisme porteur du risque) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire - indiquer n° ORIAS). Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires d'assurance à présenter des opérations d'assurance peuvent également candidater en complément de ces organismes.

III.2.2. Contract performance conditions

Cas de la coassurance : il est exigé que tous les co-assureurs soient identifiés au stade de la candidature et soient membres du groupement. Tous les organismes d'assurance concourant directement à la couverture des risques objet d'un même marché doivent impérativement être membres du groupement (par exemple prestataire d'assistance si l'assistance n'est pas intégrée par l'assureur principal dans le périmètre de son contrat).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/12/2023 Local time: 17:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 11/12/2023 Local time: 08:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation est téléchargeable directement sur la plateforme <https://www.achatpublic.com/> à partir du lien suivant : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_Z7pPj_gmL7&v=1&selected=0 (Les candidats sont invités à s'enregistrer (adresse mail correcte) sur la plateforme afin de télécharger le Dossier de Consultation et d'être tenus informés de toute modification pouvant intervenir sur la présente consultation). Aucun dossier papier ne sera transmis. Les candidats devront transmettre leur demande de renseignements complémentaires par l'intermédiaire du profil acheteur du maître d'ouvrage, via la plateforme : <https://www.achatpublic.com/> au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à tous les candidats ayant téléchargé après identification, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres, via la plateforme : <https://www.achatpublic.com/Modalités> de financement et de paiement : Le financement sera assuré au moyen de fonds propres de l'OPH de l'Aisne. Le règlement des sommes dues sera effectué après exécution de la phase et dans un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de dépôt de la demande d'acompte sur CHORUS PORTAIL PRO. Le mode de règlement est le virement. Transmission électronique des factures : En application de l'article 1er de l'ordonnance N°2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique, et dans le cadre de la modernisation de l'action publique, l'Etat a mis à disposition des fournisseurs, depuis le 1er

janvier 2017, un portail dénommé « Chorus Portail Pro (cpp2017) », qui leur permet de transmettre leurs factures sous forme dématérialisée. Le comptable assignataire étant les services comptabilité de l'Office, la facture doit être adressée par voie dématérialisée via le portail Chorus Pro : <https://chorus-pro.gouv.fr/L'organisme> accèdera à ce portail pour le traitement des factures déposées par les partenaires. L'utilisation de ce portail de facturation est exclusive de tout autre mode de transmission. Révision annuelle (selon CCP).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80000

Country: France

Internet address: <https://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de NANCY drcl 5 - préfecture Meurthe et Moselle

Postal address: 1 rue du Préfet Erignac

Town: Nancy Cedex

Postal code: 54038

Country: France

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de la justice administrative (CJA) pouvant être exercé à compter de la date d'envoi de la notification de rejet sur présentation d'un mémoire motivé en fait et en droit devant le Tribunal administratif d'Amiens ; Le référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du code de la justice administrative (CJA) pouvant être exercé dans un délai de trente et un (31 jours) à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE et/ou BOAMP sur présentation d'un mémoire motivé en fait et en droit devant le Tribunal administratif d'Amiens ; Le recours de plein contentieux dans un délai de deux (02) mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique sur présentation d'un mémoire motivé en fait et en droit devant le Tribunal administratif d'Amiens.

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/10/2023